2007-04326/

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Les ministres Philippe Couillard et Line Beauchamp annoncent la signature d'une entente sur la diffusion du livre adapté

Montréal, le 16 août 2004 - Le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Philippe Couillard, et la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, ont rendu publique la signature d'une entente sur la diffusion du livre adapté entre la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ), l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB) et La Magnétothèque. L'annonce a été faite en présence des représentants des institutions partenaires, soit la présidente-directrice générale de la BNQ, Mme Lise Bissonnette, le directeur des services administratifs de l'INLB, M. Richard Dupuy, et le président du conseil d'administration de La Magnétothèque, M. Denis Regnaud.

Cette entente permettra de réunir à la Bibliothèque nationale les collections des trois institutions. Les utilisateurs et utilisatrices auront ainsi accès à des collections étendues et diversifiées dans des locaux adaptés à leurs besoins et dotés d'équipements de pointe. Le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de la Culture et des Communications contribueront de façon importante à la réalisation de la nouvelle offre de services prévue dans l'entente et qui sera déployée graduellement à partir de l'ouverture de l'édifice de la Bibliothèque nationale du Québec au printemps 2005.

Pour le ministre Couillard, « l'initiative annoncée aujourd'hui permettra de rendre disponible aux personnes handicapées une gamme de produits et de services d'une grande qualité et en quantité impressionnante. Il s'agit d'une démonstration supplémentaire de la volonté de notre gouvernement de favoriser la pleine participation des personnes qui vivent avec un handicap, notamment par l'accès aux produits culturels ».

L'INLB et La Magnétothèque produisent et diffusent respectivement des documents en braille et des documents sonores à l'intention des personnes atteintes d'un handicap visuel ou de perception. En 2001, leurs services ont été mis en commun grâce à la création du Service québécois du livre adapté (SQLA). En vertu de l'entente annoncée aujourd'hui, le mandat et l'expertise du SQLA seront intégrés à la BNQ.

« La Bibliothèque nationale du Québec a une double mission de conservation et de diffusion. Le nouveau mandat qui lui est confié par cette entente l'engage à intégrer le SQLA à l'ensemble de ses services et à répondre aux besoins en livres adaptés de la clientèle francophone provenant de toutes les régions du Québec et même d'autres provinces canadiennes. Ce volet de l'engagement de la BNQ envers la lecture et le livre laisse entrevoir l'ampleur du rayonnement qu'elle aura dans l'avenir », a déclaré Mme Beauchamp.

Les collections de l'INLB comprennent plus de 10 000 titres en braille, 4 000 titres de livres sonores et une dizaine de titres de périodiques en braille. Celles de La

Magnétothèque comptent plus de 8 000 titres de livres sonores et d'émissions radiophoniques et 13 titres de périodiques sonores. Ces collections viendront enrichir de façon très importante celles de la BNQ composées, entre autres, de livres en gros caractères, de disques compacts de musique et de documents sonores pour l'apprentissage des langues. De plus, les abonnés profiteront d'heures d'ouverture plus étendues et d'espaces adaptés.

Mme Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de la Bibliothèque nationale du Québec, s'est dite très heureuse de la signature de l'entente. « Après plus de deux ans de négociations qui ont mené à des résultats satisfaisants correspondant à l'évolution et aux orientations de la Bibliothèque nationale du Québec, celle-ci offrira des services et des contenus novateurs, en collaboration avec les partenaires majeurs que sont La Magnétothèque et l'Institut Nazareth et Louis-Braille. L'intégration du SQLA à la Grande Bibliothèque signifie un enrichissement important de nos collections et des services déjà prévus à l'intention des personnes handicapées. L'égalité d'accès aux ressources culturelles est pour nous un objectif premier et cette entente saura en témoigner. »

Source :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Cathy Rouleau
Attachée de presse
Cabinet du ministre de la Santé
et des Services sociaux
Tél. : (418) 266-7171

Daniel Dubeau
Directeur des communications et des relations publiques
Bibliothèque nationale du Québec
Tél. : (514) 864-3526

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007